

LesEchos.fr

Nucléaire : Ségolène Royal ouvre la voie à de nouveaux réacteurs

VERONIQUE LE BILLON / CHEF DE SERVICE ADJOINTE | LE 14/01 À 06:00



Le député européen écologiste Yannick Jadot considère que Ségolène Royal, ici à Civaux en août 2014, réécrit les engagements du candidat Hollande. - Photo Xavier Léoty/AFP

La ministre de l'Énergie veut programmer la construction « d'une nouvelle génération de réacteurs ».

Le cours du titre EDF a bondi de 5 % hier à la Bourse de Paris.

ARTICLE(S) ASSOCIÉ(S)

Quatre grands chantiers pour le nouveau PDG

L'Etat choisit de confier EDF à Jean-Bernard Lévy

Nucléaire : polémique sur le coût de fermeture de Fessenheim

Ségolène Royal donne des gages au secteur nucléaire. « *Il faut programmer la construction d'une nouvelle génération de réacteurs, qui prendront la place des anciennes centrales lorsque celles-ci ne pourront plus être renouvelées* », a indiqué la ministre de l'Énergie dans une interview à « L'Usine nouvelle » publiée hier. Des déclarations qui ont fait bondir le cours du titre de l'électricien public de 5 % hier, à 22,56 euros. Ségolène Royal « *réécrit les engagements du candidat Hollande et de la loi de transition énergétique* », a en revanche critiqué le député européen écologiste Yannick Jadot.

De fait, l'exécutif, qui s'est engagé à réduire la part du nucléaire de 75 à 50 % de la production d'électricité à l'horizon 2025 et qui a inscrit le principe du plafonnement de la capacité nucléaire installée à son niveau actuel (63,2 gigawatts), n'avait jusqu'ici pas officiellement pris position sur le renouvellement du parc nucléaire français. L'an dernier, l'hypothèse de la construction de nouveaux EPR avait été évoquée par l'entourage du prédécesseur de Ségolène Royal, Philippe Martin, mais en rappelant que cela ne serait pas un chantier du quinquennat (« Les Echos » du 11 février 2014).

Sur le fond, le calendrier ne serait toutefois probablement pas très différent. « *La décision du renouvellement du parc sera à prendre dans les dix ans qui viennent* », avait indiqué l'ancien **PDG** d'EDF, Henri Proglio, fin 2013. Avec une demande d'électricité atone en France, le nouveau PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, auditionné ce matin au Sénat sur le projet de loi de transition énergétique, attendra aussi probablement la mise en service de l'EPR de Flamanville, prévue en 2017.

Le Grand Carénage

Surtout, EDF fait de l'allongement de la durée d'exploitation de ses réacteurs nucléaires, de quarante à soixante ans, sa priorité. Il a prévu pour cela un programme d'investissement - le Grand Carénage - de 55 milliards d'euros. « *Une partie du Grand Carénage a été adoptée par le **conseil d'administration** d'EDF avec mon accord* », annonce d'ailleurs Ségolène Royal. Selon nos informations, un point d'information sur le Grand Carénage s'est bien tenu en décembre en conseil d'administration, mais aucune décision d'investissement n'a encore été formellement adoptée. EDF lie cette décision à l'accord de l'**Etat actionnaire** pour amortir comptablement la durée de vie de ses réacteurs sur cinquante ans et non quarante comme actuellement, ce qu'il avait écarté fin 2013, avant la clôture des comptes. La question sera sans nul doute à nouveau sur la table avant la publication des comptes 2014 d'EDF, le 12 février. A moins que la ministre de l'Energie ne préfère renvoyer cette question après l'examen de son projet de loi au Sénat. ●

Véronique Le Billon, Les Echos

@VLeBillon